



Ce programme sert à préparer l'épreuve écrite disciplinaire (n°1 : partie 'a' et éventuellement partie 'b') et l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (n°3).

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

### **Thème et axes**

- |   |   |
|---|---|
| ▪ Thème (programme collège, cycle 3) :            | Repères géographiques, historiques et culturels |
| ▪ Axe 1 (programme lycée, cycle prem. et term.) : | Fictions et réalités                            |
| ▪ Axe 2 (programme lycée, cycle prem. et term.) : | Territoire et mémoire                           |
| ▪ Axe 3 (programme lycée, spécialité Première) :  | Imaginaire populaire breton                     |
| ▪ Axe 4 (programme lycée, spécialité Terminale) : | Ecrire ses mémoires, écrire l'histoire          |

### **Œuvres servant d'appui au programme**

Les dossiers proposés à l'analyse des candidats seront composés d'extraits de l'une ou l'autre des œuvres servant d'appui au programme. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture bretonne indispensable à l'enseignement de la langue. Ce corpus permettra de construire la problématique ou la ligne de force pédagogique des dossiers, en résonance avec le thème ou l'axe indiqué.

- LOUZ Pier-Mari & KABON Bernard, *An amzer laeret. Eñvorennoù ur Breizhad prizonier en Aotrich*, Montroulez, Skol Vreizh, 2006.
- MALMANCHE Tangi, *Marvailh an ene naonek*, [1901], Brest, Aber, 2013.
- LA VILLEMARQUÉ Théodore Hersart (de), *Barzaz-Breiz. Chants populaires de la Bretagne*, [1839-1845-1867], Paris, Perrin, 1963.
- AN UHEL Fañch, *Kontadennoù ar bobl*, [1887-1939], Brest, Al Liamm, t. 1-5, 1984-1994.
- HELIAS Per-Jakez, *Marh al Iorh*, Paris, Plon, 1986. 